BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2005/007308**
n°de gestion : **2000D01521**
n°SIREN : **301 165 254 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/04/2005 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES D ELEVAGE ALPES RHONE société coopérative agricole

14 chemin Des Aubepines Bel Air 69340 Francheville -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal du conseil d'administration (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

PROJET DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE l'UNION DES COOPERATIVES D'ELEVAGE ALPES-RHONE

DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2002

Cette réunion s'est tenue au siège de l'Union des Coopératives d'Elevage Alpes-Rhône (UCEAR), 14 Chemin des Aubépines, 69340 FRANCHEVILLE, le Mercredi 6 Novembre 2002, à 9 h 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc GUILLAUD.

Etaient présents à cette réunion :
Messieurs les Administrateurs : BERNARD Roland, CABAUSSEL Guy, DEGRIL Frédéric, DUCLOS Gilles, DURUPTHY Marcel, GARRIGUES René, GUIGNIER Marc, GUILLAUD Jean-Luc, MAILLAND Jean-Pierre, MOISSONNIER Guy et ROGUET Gilles.

Assistaient également à cette réunion :
Messieurs BESSON Daniel, CHAPELLE Hervé, CHOPARD Luc, DURAND Marc, JACQUEMIN Lionel, LANCON Alain, MOREL Pierre, TERMIER Bruno et TOURT Stéphane.
Mesdames BLOC Nicole et FARGES Béatrice.

Etaient Excusés :
MM. AUFRANC Yves, BIAU Jacques, CARTELLIER Philippe. CHORIER Louis, DAVID Georges, DAVID Xavier, JACQUET André et MOREL Bernard.

<u>Ordre du jour</u> :

- Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2002
- Activité
- Nomination du Directeur
- Dossiers techniques : programmes de sélection, index 02/4
 organisation du travail au service technique
- Dossier Biotechnologies : département R&D, Bel Air Embryons
 Chateauvillain : état des réflexions
- Contrat Egypte : le point
- Aménagement des bureaux
- Recapitalisation SERSIA
- Plan de communication CFCA
- Questions diverses

Avant d'ouvrir la séance, le Président accueille une délégation égyptienne, accompagnée par Etienne LAFAY. Cette délégation sera en visite à UCEAR du 5 au 9 novembre 2002. Le Président les remercie de leur visite en France, spécialement dans notre Région, et les assure du soutien de l'ensemble du Conseil dans la poursuite et la réussite du programme de coopération en cours.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2002

Le Président donne lecture du projet de procès-verbal.

Monsieur LANCON revient sur deux points :

- concernant la détérioration du pourcentage de réussite pour les taureaux de races de montagne, ce n'est pas une constatation générale

JL Gr

Certifié conforme

- page 8, concernant les aspects financiers : il indique que le ½ million d'euros de réserves dépensées ne l'est pas sur les deux derniers exercices, mais sur l'exercice en cours et le prochain. Il précise également que l'augmentation de 0,50 € du prix moyen de cession de l'IAP facturé aux coopératives interviendra à partir du 01/10/2002.

RESOLUTION CA U02/03-1.1

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2002, moyennant les précisions demandées.

II - ACTIVITE

Monsieur Jean-Luc GUILLAUD donne la parole à Madame Nicole BLOC pour la présentation de l'activité.

Madame Nicole BLOC indique que l'on enregistre une diminution de 1,04 % par rapport à l'exercice précédent, soit - 2 048 IAP. Cette diminution est toutefois légèrement moindre que celle prévue dans la projection des comptes.

Monsieur GARRIGUES signale une diminution importante de l'activité de 3 %, sur toutes les coopératives du Sud-Ouest.

III - NOMINATION DU DIRECTEUR

Le Président indique que Nicole BLOC a été retenue par la Commission d'embauche de l'UCEAR, en qualité de nouvelle directrice.

Il redonne son parcours : tout d'abord à l'Institut de l'Elevage, en charge du suivi des programmes de sélection Rhône-Alpes et Franche-Comté de 1982 à 1990, puis animatrice du GIE MONTBELIARD qui préfigurera l'UPRA MONTBELIARDE, et enfin à l'UCEAR en charge de l'encadrement des programmes techniques depuis 1998. Il indique que Nicole BLOC est en conséquence parfaitement opérationnelle et que sa connaissance du milieu de l'élevage et ses relations avec les différents partenaires constituent des atouts supplémentaires.

Le Conseil d'Administration la félicite pour sa nomination et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions ; il souligne qu'il sera très exigeant et fera beaucoup appel à ses compétences et à son expérience, et espère qu'elle surmontera les problèmes et la crise actuelle du monde agricole.

Nicole BLOC remercie le Conseil d'Administration pour la confiance qui lui est accordée. D'emblée, elle indique qu'elle s'emploiera à mériter et à conserver cette confiance.

Jean-Luc GUILLAUD indique que le Conseil d'Administration doit également valider le contrat de travail de Nicole BLOC, proposé par la Commission d'embauche. Il en retrace les grandes lignes : contrat de travail sur convention UNCEIA, sauf pour la rémunération qui sera rattachée à l'A.P.N..Son salaire est dans la fourchette haute prévue, avec voiture et téléphone de fonction.

La date officielle d'entrée en fonction sera le 01/12/02, Nicole BLOC devant auparavant démissionner de ses fonctions actuelles à l'Institut de l'Elevage, la période de préavis pouvant être inexistante. La période d'essai proposée sera de 6 mois renouvelables une fois, à partir du 01/09/02.

Monsieur Marcel DURUPTHY propose que le salaire de directrice débute au 01/09/02, avec la période d'essai.

Par ailleurs, Monsieur Marc GUIGNIER indique que Monsieur Hugues DAUZET a été pour sa part retenu en qualité de directeur d'ELIACOOP. Embauché à l'UCEAR comme responsable des laboratoires et de la taurellerie de 1996 à 2001, Huques DAUZET est actuellement directeur de l'UPRA SALERS depuis un an. Il prendra ses fonctions de directeur d'ELIACOOP au 01/02/03.

RESOLUTION CA U02/03-1.2

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition de la Commission d'embauche, et nomme Madame Nicole BLOC Directrice de l'UCEAR, en lui confiant tous les pouvoirs liés à sa fonction, définis dans son contrat de travail, notamment la délégation de signature. Le Conseil d'Administration délègue au Bureau le soin de valider définitivement la rédaction du contrat de travail de Madame Nicole BLOC et au Président le soin de le parapher et de le signer.

JLG

IV - DOSSIERS TECHNIQUES

Nicole BLOC commente les dossiers techniques des différentes races, à l'aide de documents remis aux membres du Conseil d'Administration.

RACE ABONDANCE :

Présentation de l'organisation du travail à l'UCEAR (cf annexe), notamment suite à l'embauche au 01/10/02 d'Yves DUNAND, nouveau technicien.

Monsieur Gilles ROGUET demande si Yves DUNAND sera seul interlocuteur ou seul pointeur.

Madame Nicole BLOC indique qu'Yves DUNAND deviendra l'interlocuteur prioritaire pour le schéma de sélection, et notamment le noyau de sélection. Dominique ANDRE et Bernard RUAS pourront toujours participer et l'accompagner sur certains dossiers, pour le faire bénéficier de leurs compétences.

Monsieur Jean-Luc GUILLAUD précise que l'UCEAR a fait l'effort d'embaucher un nouveau technicien Abondance, pour renforcer l'équipe technique. Il serait donc anormal du point de vue de la gestion, que des prestations supplémentaires continuent à être payées, mais cela ne signifie pas que ce nouveau technicien se coupe de ses collègues pour le travail technique.

Le Président se félicite par ailleurs de la tenue de la journée Abondance du 15 octobre dernier : bonne ambiance, beaucoup d'éleveurs présents (une centaine), une nette sensation de travail conduit en commun dans un esprit constructif.

Monsieur Daniel BESSON remercie l'UCEAR pour l'embauche de Yves DUNAND et indique que l'UPRA a la volonté d'une très bonne collaboration.

Suite à une question du Président, il précise que l'UPRA ABONDANCE n'a pas été reçue au Ministère de l'Agriculture. Un document a cependant été transmis au Ministère concernant la situation de la race et les coûts respectifs des différents programmes de sélection.

Monsieur Gilles ROGUET confirme avoir vu copie de ce document à l'UNCEIA.

Le Président indique que les relations UPRA/organismes de sélection sont délicates et que les répercussions de ce genre de démarche peuvent être graves pour tous.

Monsieur Marcel DURUPTHY regrette ce genre d'intervention car elles court-circuitent les personnes sur le terrain.

Madame Nicole BLOC indique que l'UCEAR a reçu une demande de participation de 7 700 euros pour le National de Megève. Ce financement avait été provisionné au budget. Les modalités techniques de participation de l'UCEAR à cette manifestation seront à définir au Comité de Direction, en relation avec l'UPRA.

RESOLUTION CA U02/03-1.3

Le Conseil d'Administration valide la participation de l'UCEAR au National de Megève 2003 pour un montant de 7 700 euros.

RACE TARENTAISE :

Monsieur Stéphane TOURT indique qu'un projet stratégique est à l'étude actuellement au sein de l'UPRA TARENTAISE. L'UCEAR sera partenaire dans ce projet.

Le Président constate que les missions de l'UPRA et de l'UCEAR sont de plus en plus conjointes : exemple : participation commune aux journées raciales et chantier des contemporaines.

Le Président confirme que l'UCEAR fera le maximum pour collaborer à ce projet. Il estime qu'il faut un débat ouvert, créatif et dirigé vers l'avenir pour trouver les meilleures solutions pour les éleveurs et les organisations, à moindre coût.

Madame Nicole BLOC précise que, d'ores et déjà, l'UCEAR devrait être sollicitée pour dégager du temps de Dominique ANDRE pour assurer une part des pointages théoriquement affectés à l'UPRA, compte-tenu des problèmes actuels de fonctionnement interne.

TLG

Certifié conforme

Par ailleurs, Madame Nicole BLOC présente la nouvelle plaquette Abondance/Tarentaise « vous avez une mère à taureau », destinée à donner aux éleveurs toutes les précisions utiles en cas de possession d'une mère à taureau ou d'une mère à femelle.

Une discussion suit sur l'opportunité de maintenir, diminuer ou supprimer les primes à l'agrément des taureaux, décision qui devra être prise avec les éleveurs des races concernées.

Monsieur Bruno TERMIER demande s'il est possible d'obtenir des informations sur la publication éventuelle des stocks d'embryons.

Madame Nicole BLOC indique que l'informatisation de l'équipe de transfert embryonnaire est prévue fin 2002 et reste prioritaire pour l'UCEAR. Elle devrait apporter beaucoup d'amélioration en la matière.

RACE MONTBELIARDE :

Madame Nicole BLOC présente l'accord UPRA MONTBELIARDE/UCEAR sur le partage des élevages des petits départements (en terme de nombre d'adhérents) pour les pointages (Rhône, Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes) : alternance souhaitée dans le passage des techniciens, compensée par la « cession » à l'UPRA de deux élevages non-adhérents pour un élevage adhérent.

Monsieur Lionel JACQUEMIN précise qu'il faut cependant bien rester présent sur le terrain, car des éleveurs non adhérents ne voient pas forcément passer de technicien. Madame Nicole BLOC précise que toutes les cellules de testage seront pointées de toutes façons.

Le Président indique que l'UCEAR fait toujours figure de proue pour le cumul génétique auprès des autres coopératives et l'UMOTEST.

Monsieur Gilles DUCLOS précise que le programme de sélection n'est pas totalement axé sur les index, mais aussi sur la morphologie, le TP, la variabilité génétique, comme en témoigne le travail fait en commission génétique UMOTEST.

Madame Nicole BLOC rappelle que la conclusion de la commission Montbéliarde de l'UCEAR en juillet 2002 est de ne pas relâcher l'effort sur le lait. En sélectionnant plutôt des taureaux laitiers, on obtient un panel de taureaux disponibles répondant à des demandes très variées. Monsieur Guy CABAUSSEL appuie ces propos en insistant sur l'intérêt de disposer d'une palette de taureaux au catalogue capables de satisfaire ces différentes demandes.

Monsieur Lionel JACQUEMIN ajoute que les taureaux avec peu de lait ne sont pas ceux utilisés en majorité.

Monsieur Marc GUIGNIER rappelle que certains éleveurs qui critiquaient auparavant les choix effectués, reviennent aujourd'hui à UMOTEST.

Monsieur Guy MOISSONNIER indique que la vente de Confrançon n'aura pas lieu en 2003.

Madame Nicole BLOC présente ensuite :

- l'étude réaliste de la charge de travail UCEAR pour le suivi du schéma Montbéliard : environ 1,6 « équivalent-technicien »

- la possibilité de détachement à 80 % de Peter HERBICK pour SARRA 2003

Monsieur Alain LANCON précise qu'il ne faut pas oublier l'ensemble des organisations d'élevage, même les plus petites, qui font des efforts dans la participation et l'animation de telles manifestations, y mettent des moyens financiers importants, mais n'ont rien en contre-partie. Il faut que SARRA en tienne compte dans les budgets à venir.

Monsieur Daniel BESSON approuve et demande que les objectifs de SARRA soient clairement redéfinis : la Haute-Savoie et la race Abondance n'y participeront que si les produits sont eux aussi bien présents aux côtés du pôle élevage. Un seul concours d'élevage ne les intéresse pas.

Le Président demande à la race Abondance de veiller toutefois à ne pas prendre de position trop « isolée ».

La date retenue pour SARRA devrait être le dernier week-end de novembre 2003, à confirmer.

Monsieur Roland BERNARD indique que l'UCIA a payé en 2001 sa quote-part sans avoir pu participer et certifie qu'il ne cautionnera pas SARRA 2003 si le département des Hautes-Alpes n'y est pas représenté.

Le Président indique qu'il fera remonter l'information pour qu'une orientation favorable soit donnée à cette demande.

J C G

Certifié conforme

RACE PRIM'HOLSTEIN :

Information donnée sur la nouvelle sortie d'index 02/4 ayant révélé des taureaux attendus (comme NERY CASH) ou moins attendus (comme NIKOPOL). L'analyse des disponibilités en doses congelées a pu permettre de décider le non-recours à la semence fraîche pour cette campagne 2002/2003 (ni UCEAR, ni MIDATEST).

RACE CHAROLAISE :

Madame Nicole BLOC commente les différents taureaux agréés récemment en charolais Elevage.

D'autre part, concernant le programme Excellence, elle précise qu'une délégation Irlandaise (deux responsables de Progressive Genetics) s'est rendue à La Motte Servolex le 22 octobre dernier ; l'intérêt pour une collaboration avec notre programme Excellence est confirmé, reste à en préciser les modalités techniques et commerciales, en concertation avec MIDATEST et SERSIA.

V - DOSSIER BIOTECHNOLOGIES

Le Président indique que le dernier Comité d'Orientation de l'UNCEIA a retenu comme priorité la recherche sur la fertilité. Les actions en cours sur Chateauvillain vont se poursuivre encore au moins pour les deux ans à venir. Un comité de gestion de la station sera mis en place avec des membres de l'UNCEIA et de l'UCEAR.

Une réunion est prévue le 12/11/02 entre Nicole BLOC et MM. BARBEZANT et GUERIN, à Chateauvillain.

Le Président précise que les programmes scientifiques seront redéfinis et ré-orientés. Chateauvillain est l'outil qui convient sur le long terme pour mettre en place des actions de recherche-développement.

Monsieur René GARRIGUES confirme ces propos et indique que l'on doit rester très vigilant par rapport à l'Ouest de la France.

Monsieur Hervé CHAPELLE confirme que certaines coopératives de l'Ouest demandent déjà à l'UNCEIA de se retirer de Chateauvillain.

Madame Nicole BLOC précise que les femelles receveuses de Chateauvillain qui devaient être achetées l'ont été pour les travaux de l'UNCEIA (30 femelles), mais la décision a été différée pour l'UCEAR (20 femelles). Elle indique également que des réflexions sont en cours pour examiner tous les moyens d'augmenter les recettes du service Biotechnologies à l'avenir.

Monsieur Marc DURAND demande que des synergies plus fortes puissent être établies entre les techniciens du transfert embryonnaire et ceux du service technique UCEAR.

RESOLUTION CA U02/03-1.4

Le Conseil d'Administration décide :

Concernant les tarifs de Bel Air Embryons :
- l'augmentation des tarifs transfert embryonnaire et OPU-FIV de 3 %
- la mise à niveau du tarif du produit FSH à prix réel.

Concernant les mesures appliquées aux races de montagne Abondance et Tarentaise :
- le maintien de la prise en charge totale par UCEAR des collectes de femelles à taureaux
- la prise en charge partielle par UCEAR des collectes pour les mères à femelles (à hauteur du forfait collecte + FSH), le reste des opérations devenant désormais à la charge de l'éleveur.

JLG

Certifié conforme

VI - AMENAGEMENT DES BUREAUX

Madame Nicole BLOC présente les plans des nouveaux bureaux qui seront occupés par le personnel d'ELIACOOP. Le devis total s'élève à 35 700 euros (soit environ 235 000 francs).

RESOLUTION CA U02/03-1.5

Le Conseil d'Administration décide d'allouer la somme d'environ 35 000 euros pour l'aménagement de nouveaux bureaux destinés à être loués à ELIACOOP.

Le calendrier des travaux prévus s'échelonne de la semaine 47 jusqu'à la semaine 51.

RESOLUTION CA U02/03-1.6

Le Conseil d'Administration décide également de prendre en charge les dépenses annexes se rapportant à cet aménagement de nouveaux bureaux : extension de l'installation téléphonique, onduleur informatique, petits travaux de plomberie... pour une somme d'environ 1 000 euros.

VII - RECAPITALISATION DE SERSIA

Le Président rappelle que la souscription devant avoir lieu avant le 18 octobre 2002, le Conseil doit aujourd'hui entériner.

Madame Nicole BLOC donne les explications, à l'aide de diapositives (cf annexes), sur la participation précise d'UCEAR aux différentes souscriptions appelées par SERSIA.

RESOLUTION CA U02/03-1.7

Le Conseil d'Administration entérine la prise d'actions au sein de SERSIA à hauteur de 12 776,68 euros, selon les modalités suivantes :

- souscription par UCEAR de 7 actions à 15,24 € (6 à titre irréductible et 1 à titre réductible, soit 106,68 €) pour contribuer à une *première* augmentation de capital pour SERSIA (+7 406,64 €)
- réduction à 0 du capital de SERSIA
- souscription par UCEAR de 1 267 actions nouvelles à 10 € pour contribuer à la *deuxième* augmentation de capital pour SERSIA (passage de 0 à 960 000 €)

VIII - PLAN DE COMMUNICATION CFCA

Monsieur Jean-Luc GUILLAUD présente la situation pour le plan de communication CFCA : il s'agit d'une demande de souscription à un capital pour financer un fonds de communication.

L'UCEAR a donné son accord de principe pour 6 700 euros.

Madame Nicole BLOC présente une répartition de ce coût global au prorata de l'activité de chaque coopérative. Le diviseur sera revu pour tenir compte du fait de la participation directe de COPELSA, confirmée par son président Marcel DURUPTHY.

RESOLUTION CA U02/03-1.8

Le Conseil d'Administration décide de participer au plan de communication CFCA si et seulement si la construction de la maison commune de Paris n'y est pas liée. La participation UCEAR serait alors de 6 700 euros, répartie entre les trois coopératives ELIACOOP, CEIA 74 et UCIA au prorata de leur activité (COPELSA participant déjà directement comme coopérative).

JLG

Certifié conforme

IX - QUESTIONS DIVERSES

9-1 Licence de Chef de centre

Le Président indique que Pascal DUMONT de l'UNCEIA est venu deux jours à Bel Air. La facture concernant son intervention est arrivée. Par ailleurs, il indique que Hugues DAUZET, futur directeur d'ELIACOOP, possède une licence de Chef de centre. Il pourra donc assumer la « couverture » Chef de Centre pour l'UCEAR et ses coopératives, à l'avenir.

Madame Nicole BLOC informe de la possibilité de faire suivre la formation de Chef de centre à Marie MATHEVON, responsable des laboratoires de l'UCEAR.

RESOLUTION CA U02/03-1.9

Le Conseil d'Administration donne son accord pour faire suivre la formation de Chef de centre à Marie MATHEVON, responsable des laboratoires de l'UCEAR, dès qu'une session sera programmée.

9-2 Salon de Paris

Madame Nicole BLOC confirme que les deux UPRA ABONDANCE et TARENTAISE ont été informées de la volonté du Conseil d'Administration de l'UCEAR d'être présent à leurs côtés dans l'espace des Savoies à Paris 2003. Toutefois, aucune proposition chiffrée n'est disponible à ce jour, nous obligeant à réserver encore notre participation au stand UNCEIA.

9-3 Planning de réunions Comités de Direction et Conseils d'Administration

Madame Nicole BLOC donne le planning des dates de réunions des prochains Comités de Direction et des Conseils d'Administration.

Deux dates sont changées : CD du 11/02/03 → sera le 07/02/03 compte-tenu de l'Assemblée Générale de l'UNCEIA
CA du 15/05/03 → sera le 12/06/03 avec Assemblée Générale UCEAR

9-4 Intervention d'Etienne LAFAY

Monsieur Jean-Luc GUILLAUD accueille Monsieur Etienne LAFAY et le remercie pour le travail qu'il effectue pour le compte de l'UCEAR en Egypte. Il l'assure des intentions de l'UCEAR quant à la continuité du travail actuellement effectué en Egypte.

Il lui précise que Nicole BLOC, désormais confirmée en qualité de directrice de l'UCEAR, est à ce titre la personne responsable des activités export de l'UCEAR, qu'elles soient déléguées ou non en interne ou en externe, conformément aux orientations données par le Conseil d'Administration.

Monsieur Etienne LAFAY informe le Conseil qu'il sera fidèle à ses engagements vis-à-vis de l'UCEAR, pour le bénéfice des éleveurs égyptiens et français. Il demande cependant que l'on ne lui enlève pas les tâches qu'il peut faire sur place, en Egypte, pour les confier à d'autres, ce qui pourrait générer des surcoûts inutiles et inefficaces. Il précise également que Monsieur SHARAFELDIN a perdu du « pouvoir » et ne tient plus les « rênes » du projet en conséquence.

Il présente ensuite des chiffres concernant les frais du programme franco-égyptien, desquels il ressort :

- que le taux de change (euro/livre égyptienne) n'est actuellement pas favorable. Il sera nécessaire de supprimer ou alléger certains postes, pour réduire les frais et compenser la dévaluation de la livre égyptienne.
- qu'il y a également toujours un important décalage entre la facturation et le moment du règlement.

Par ailleurs, il indique qu'une station de contrôle individuel est en cours de construction en Egypte. Les animaux Abondance et Tarentais sont toujours très appréciés localement.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 H 00.

JLG

Certifié conforme

Le Président,
Jean-Luc GUILLAUD